

# REALISATION D'UNE AIRE NATURELLE DE STATIONNEMENT A LOIX

---



VERDI

Plan programme d'aménagement



# ETAT DES LIEUX - CONTEXTE

## Contexte de la demande

La mairie de Loix envisage la réalisation d'une aire naturelle de stationnement rue de la Bernardière, intégrant des places PMR, un espace de stationnement pour les vélos et les deux roues et une borne de rechargement pour les véhicules électriques.

Le parking va s'étendre sur deux parcelles dont une déjà occupée par un parking et l'autre étant aujourd'hui un jardin cultivé ( emprise en rouge sur le plan ).

La mairie souhaite un parking aux revêtements perméables pour une infiltration de l'eau dans le sol. Une noue existante se situe le long de la piste cyclable côté fossé 2.

Un inventaire écologique du 20 août 2021 a permis d'identifier les ressources du site d'un point de vue de la faune, de la flore et des habitats naturels.

Le seul enjeu au sein de la zone de projet est la haie présente autour des jardins privés. C'est un habitat favorable à l'avifaune.

Pour plus de détails, se référer au diagnostic écologique.

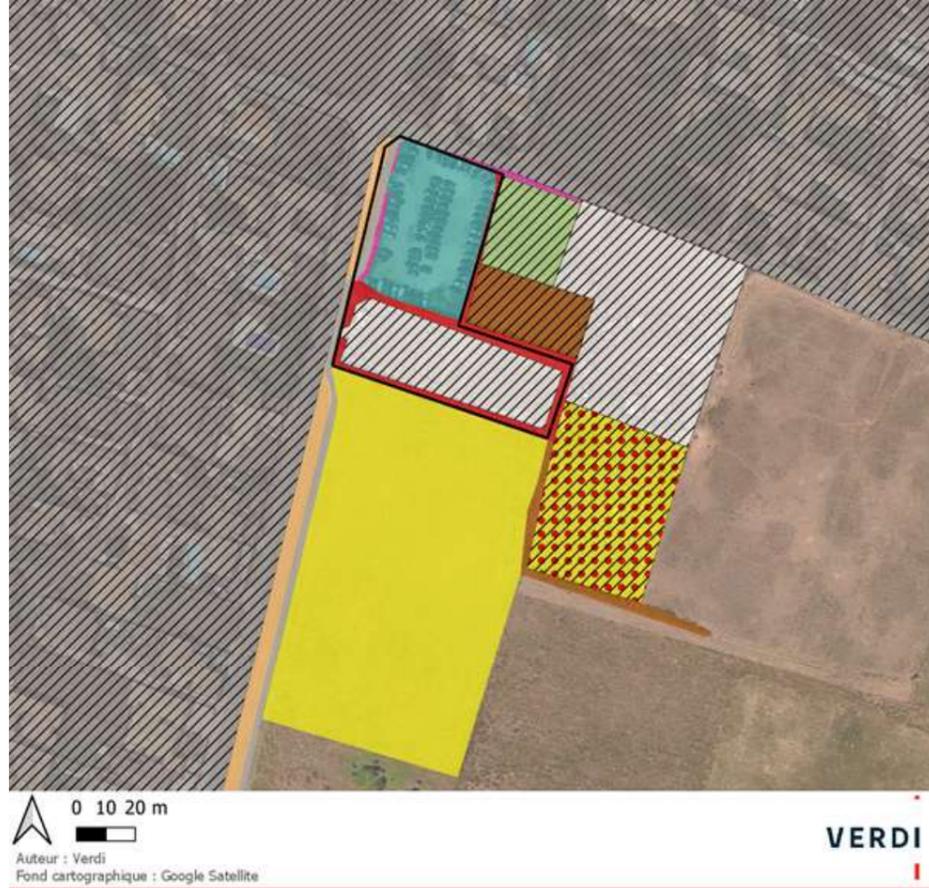


Fig 1. Carte des habitats naturels

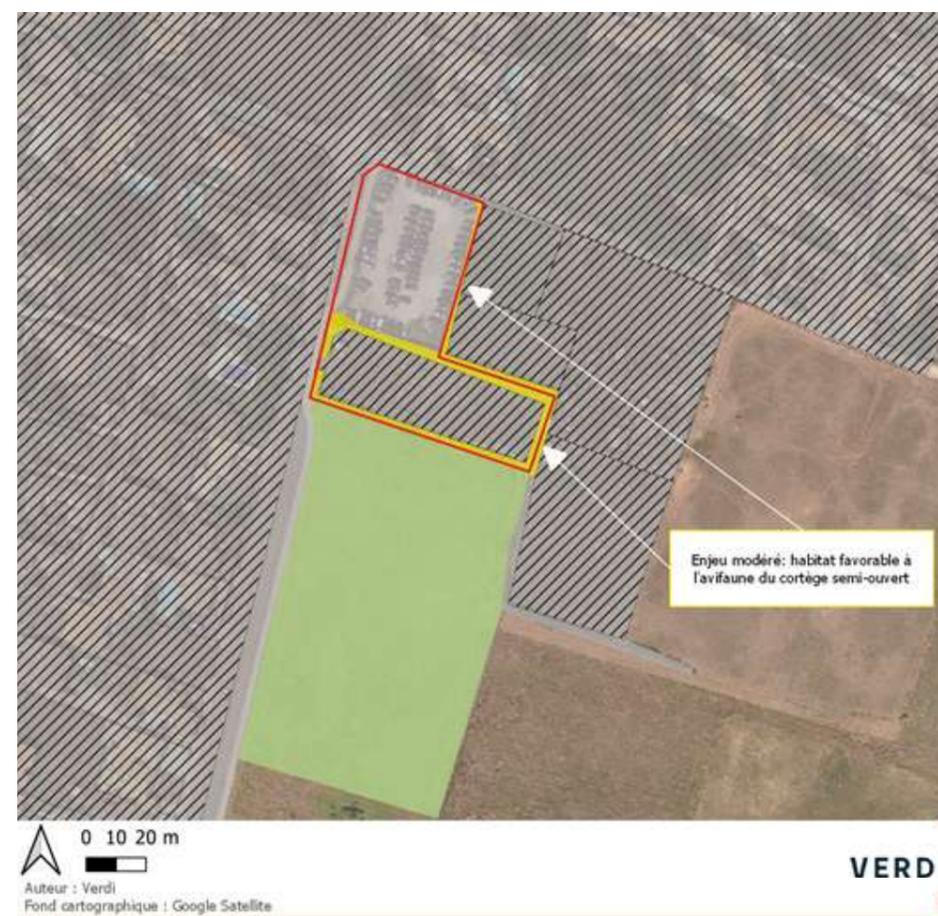


Fig 2. Carte des enjeux globaux

## Etat des lieux de la végétation

Le parking existant ne présente pas d'intérêt majeur écologique.

Une petite haie appelée haie 2 sur le plan, s'est développée en bordure du parking existant et ne présente que peu d'intérêt.

Une haie assez importante, appelée haie 1, est installée tout autour de la parcelle sud. C'est une haie plantée, qui a l'avantage d'offrir un écran visuel immédiat pour le futur parking, du fait de son développement important.

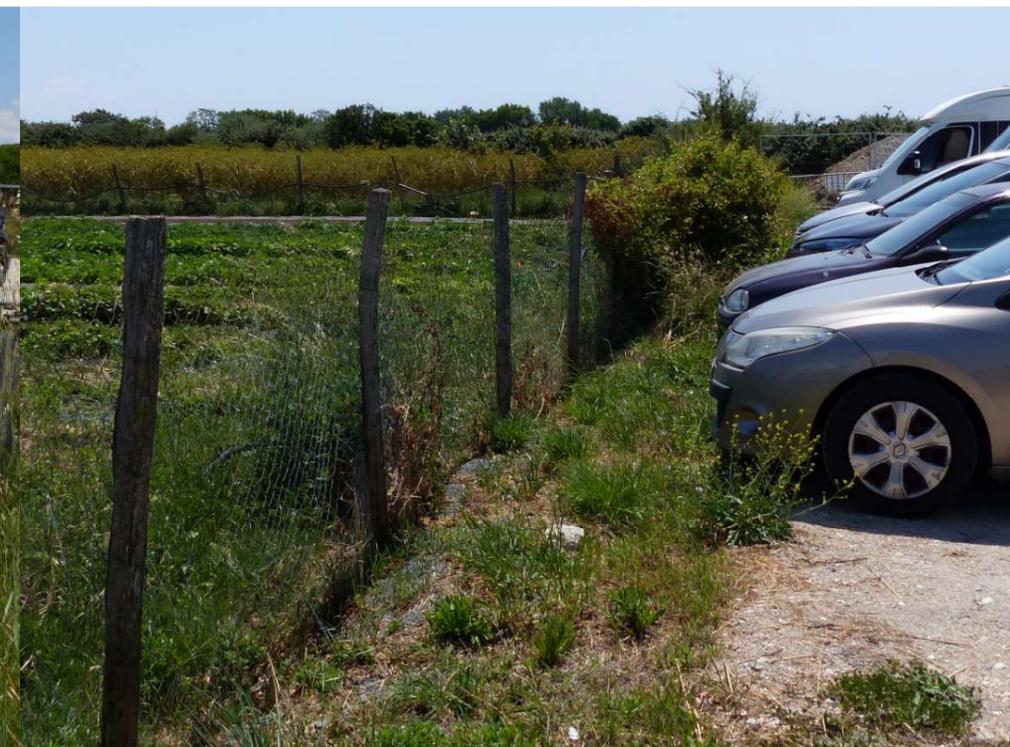
Des plantes spontanées se sont installées en bordure du parking (fossés 1 et 2). Elles représentent une bonne source d'inspiration pour le choix des essences de prairie ou de massifs de pied d'arbre qui ne demanderont aucun entretien.



Haie 1



Fossé 2



Haie 2

**HAIE 1**



*Euonymus japonicus*  
Fusain du Japon

*Atriplex halimus*  
Arroche de mer

*Rubus fruticosus*  
Ronce

*Hedera helix*  
Lierre

*Euonymus japonicus*  
Fusain du Japon

*Rubus fruticosus*  
Ronce

*Vitis vinifera ssp sylvestris*  
Vigne sauvage

*Crataegus monogyna*  
Aubépine

**FOSSÉ 1**



*Vitis riparia*  
Vigne des rivages

*Bellis perennis*  
Pâquerette

*Cynodon dactylon*  
Chiendent

*Daucus carota*  
Carotte sauvage

*Plantago lanceolata*  
Plantin étroit

*Erigeron canadensis*  
Vergerette du Canada

*Artemisia vulgaris*  
Armoise commune

*Dactylis glomerata*  
Dactyle pelotonné



*Alcea/Althaea rosea*  
Rose trémière

*Helminthotheca echioides*  
Picride fausse vipérine

FOSSÉ 2



Daucus carota  
Carotte sauvage



Plantago lanceolata  
Plantin étroit



Artemisia vulgaris  
Armoise commune



Helminthotheca echioides  
Picride fausse vipérine



Erigeron canadensis  
Vergerette du Canada



Rubus fruticosus  
Ronce



Convolvulus arvensis  
Liseron des champs



Atriplex prostrata  
Arroche couchée



Dipsacus fullonum  
Cardère sauvage



Medicago sativa  
Luzerne cultivée



Artemisia abrotanum  
Armoise citron - Aurone



Dactylis glomerata  
Dactyle pelotonné



Osteospermum fruticosum  
Osteospermum



Avena sativa  
Avoine commune



Chenopodium album  
Anérine blanche



Ceanothus thyrsiflorus  
Céanothe - Lilas de Cali-  
fornie



Centranthus ruber  
Valériane rouge



Stachys byzantina  
Oreilles d'ours



Papaver rhoeas  
Coquelicot



Catananche caerulea  
Cupidone bleue



Achillea ageratum  
Achillée visqueuse

## ESQUISSES - PLANS DE MASSE

### Principe d'aménagement :

Le parking comprend uniquement des places en bataille. Deux entrées/sorties correspondent aux ouvertures des anciennes parcelles.

Un accès existant est conservé pour le champ contiguë.

Cet aménagement favorise le confort des usagers avec des places de 2m50 de large.

Il se compose de :

- 119 places standards
- 2 places pour véhicules électriques
- 5 places PMR
- 8 places pour véhicules deux roues
- 40 places vélos

La circulation est à double sens sur l'ensemble du parking. Aucun espace strictement piéton n'est prévu. Un marquage au sol au niveau des places PMR (en blanc sur le plan) indique la zone de sûreté attribuée aux utilisateurs.

Le parking utilise des matériaux perméables. Les voies carrossables sont en enrobé perméable et les places de stationnement sont en dalles engazonnées. Deux bandes de béton sont installées au niveau des roues pour éviter une usure excessive lors des rotations des pneus. Un parking de 119 places sous entend une fréquentation importante. Il faut donc prévoir des revêtements perméables résistants.

Les lisières sont traitées grâce à des haies arbustives pluri-spécifiques, en partie existante. Des plantations de fruitiers au sein du parking permettent d'instaurer une ambiance agricole. La clôture extérieure est habillée de vigne afin de renforcer cette ambiance.



## MATÉRIAUX ET MOBILIER



Clôture du parking en pieux de châtaigner accompagnée de vigne



Abri vélo



Voies carrossables en béton drainant



Plusieurs coloris possible

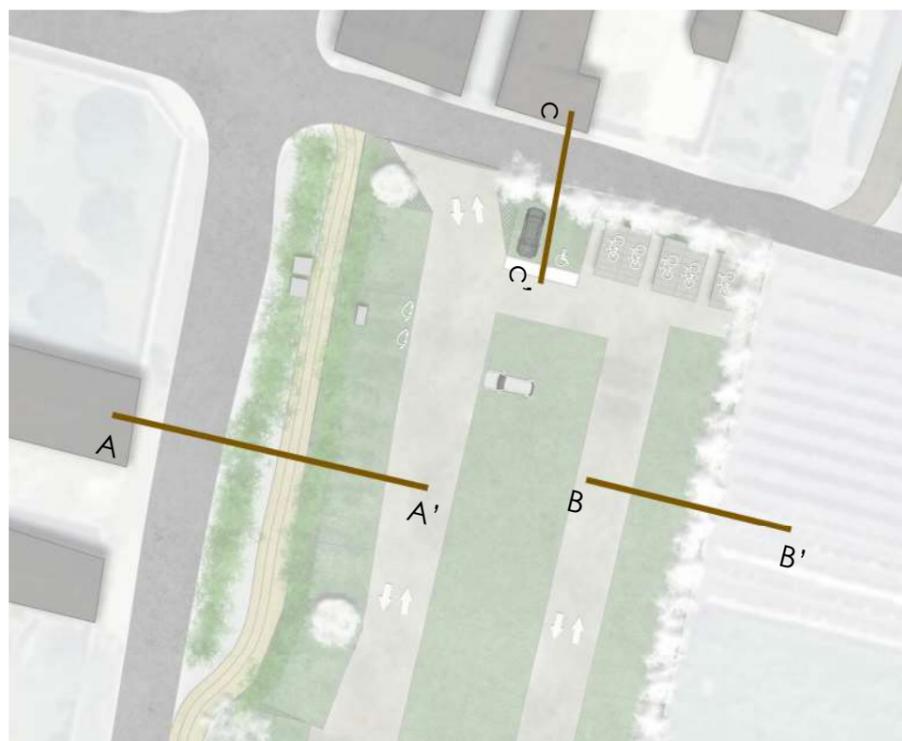


Places de stationnement en dalles engazonnées avec des bandes de béton drainant aux emplacements des roues



En vert, les places en dalles engazonnées, en grisé, le béton drainant.

## TRAITEMENT DES LISIÈRES

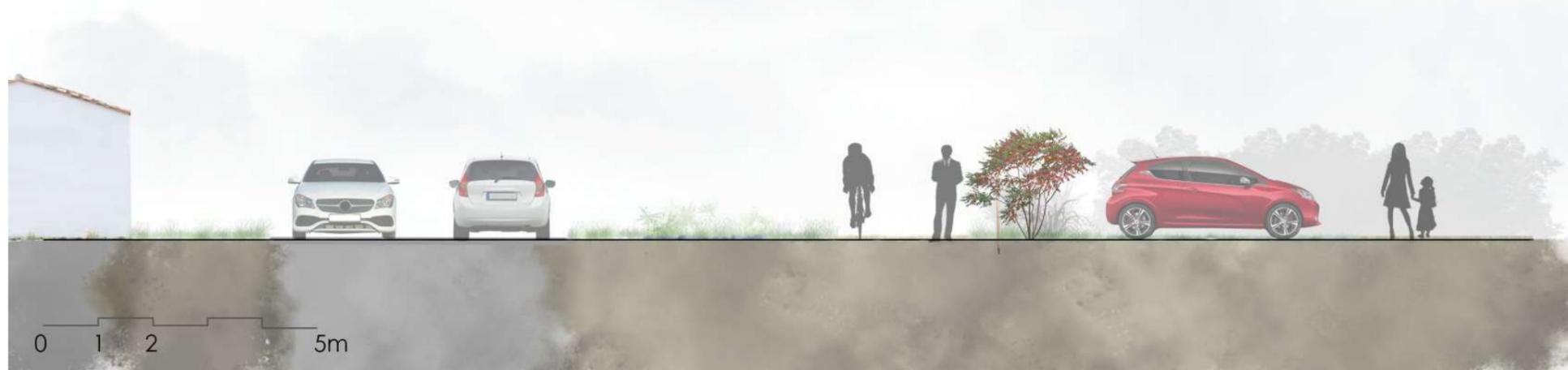


Le traitement des lisières se fait en douceur. Le parking est intégré dans son contexte agricole par des haies arbustives hautes pluri-spécifiques créant un écran dissimulant les voitures.

A l'ouest du parking, une clôture agrémentée de vigne vient faire la transition avec le bâti.

Des fruitiers sont plantés au sein du parking. Ils permettent d'apporter de l'ombre aux véhicules tout en renforçant l'ambiance générale de l'aménagement.

Des massifs de vivaces couvre-sol viennent s'installer au pied des arbres. Ce sont des plantes pouvant supporter les sols plutôt secs. Elles ne nécessitent pas beaucoup d'entretien une fois bien installées.



AA'



BB'



CC'

## PALETTE VÉGÉTALE

En vert foncé, il s'agit d'une haie d'arbustes pluri-spécifique, installée dans la continuité de la haie existante sur la parcelle nord afin de créer un écran entre les voitures et les parcelles cultivées voisines ainsi que les maisons. La nouvelle haie ne reprend pas l'existant mais les essences choisies sont des arbustes d'ambiance champêtre et également de bons arbustes mellifères. Il y a quelques essences persistantes comme la Viorne, l'Oranger du Mexique ou le Céanothe.

Les plantations de fruitiers sont figurées en rose. Ils permettent d'installer une ambiance plus rurale au sein même du parking et d'apporter de l'ombre.

Un assortiment de Pommiers, Poiriers, Merisiers et Pêchers sont prévus. Le but de ces fruitiers n'est pas la production de fruits, c'est pourquoi les essences choisies sont celles d'origine et non les greffées.

Au pied de ces fruitiers, des massifs de plantes couvre-sol adaptées aux milieux ensoleillés comme d'ombre seront plantées et s'adapteront à des milieux plutôt secs.



## HAIE



Ceanothus 'Victoria'  
Céanothe



Crataegus monogyna  
Aubépine



Ceanothus thyrsiflorus  
Céanothe - Lilas de  
Californie



Choisya ternata  
Oranger du Mexique



Chaenomeles japonica  
Cognassier du japon



Cornus mas  
Cornouiller mâle



Viburnum tinus  
Viorne

## CLÔTURE



Vitis vinifera  
Vigne cultivée



Malus domestica  
Pommier



Pyrus communis  
Poirier



Prunus avium  
Merisier



Prunus persica  
Pêcher



Prunus cerasus  
Cerisier

## FRUITIERS

## MASSIFS



Cerastium tomentosum  
Oreille de souris



Stachys byzantina  
Oreille d'ours



Chamaemelum nobile  
Camomille romaine



Prunella grandiflora  
Brunelle à grandes fleurs



Teucrium lucidrys  
Germandrée



Centranthus ruber  
Valériane rouge

## MASSIFS



Stachys byzantina  
Oreilles d'ours



Papaver rhoeas  
Coquelicot



Catananche caerulea  
Cupidone bleue



Osteospermum fruticosum  
Osteospermum



Dipsacus fullonum  
Cardère sauvage

## VUES PAYSAGÈRES



Parking intégré grâce à sa haie arbustive

